

TEMPERATURE

Toronto, 27—Beau et doux, aujourd'hui. Doux, nuageux, demain.

Maximum aujourd'hui... Minimum aujourd'hui... Minimum demain...

Demain, Vendredi-Saint, LA PRESSE ne paraîtra pas.

POUR PAQUES Un Grand Numéro

Comme par le passé, notre numéro de Pâques sera remarquable. C'est une grande et artistique édition, avec couvert en couleurs, que nous publions.

Samedi, à 7 heures a. m., nos dépositaires seront servis de la couverture en couleurs et du premier fascicule, formant un gros numéro à lui seul; à 10 heures a. m., se fera la dernière distribution, formant également un volume.

LES ACTIONNAIRES DU C.P.R.

Ils approuvent le projet d'émettre \$20,000,000 de nouveau stock. Il y a eu, à midi, une assemblée spéciale des actionnaires du Chemin Canadien aux bureaux généraux de la compagnie.

ENCORE DU PAPIER TIMBRE

L'éditeur des "Débats" cité en cour de police. M. Edmond Charlier, éditeur-proprétaire des "Débats", a reçu, ce matin, une visite d'un officier de la justice, M. Damase Cyr, qui lui a signifié un ordre de comparaitre devant le tribunal de police.

UNE HORRIBLE BLESSURE

Saint-Faustin, 27—M. Godefroy Paré a été victime d'un horrible accident. Il s'est fait une horrible blessure au pied droit avec une scie ronde en sciant du bois.

COUR DE POLICE

Nap. Beaupré a été arrêté par le détective McLaughlin, sur l'accusation d'avoir volé un panier de légumes.

LA DEBACLE A PIERRE-VILLE

Pierreville, 27—La débacle s'effectue tranquillement ici. La glace fond sur place. Un nombre considérable de bâts échappés dans le coup d'eau de ce printemps, descendent la rivière en se frayant un chemin dans la glace à moitié fondue.

NOUVELLE NOMINATION

M. J. E. Dalrymple, ancien assistant du gérant-général du Grand-Terron, a été nommé agent général du fret du Central Vermont.

LES JOURNALES COOPERATIVES

Au cours de la séance de ce matin, la défense s'est appliquée à éclaircir un témoignage apparemment défavorable à l'accusé Laurin.

LA COUR ESPERE POUVOIR OBTENIR UN VERDICT FINAL A LA SEANCE DE CE SOIR

Une foule de curieux encombrement les abords du tribunal. SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI. La contre-preuve de la Couronne qui devait se terminer, suivant les probabilités, à la séance d'hier, n'a pu être terminée.

LA PRESSE. JEUDI 27 MARS 1902

M. J. Christin accusé d'assaut sur M. G. de Bellefroid a été condamné à \$40 d'amende et les frais ou à 4 mois de prison.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

LA VENTE DE LA CHATELAINIE SAINT-HENRI

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

Les autorités satisfaites de l'action de la législature. Les autorités municipales de Saint-Henri se montrent assez satisfaites de l'action de la législature.

LES JOURNALES COOPERATIVES

Au cours de la séance de ce matin, la défense s'est appliquée à éclaircir un témoignage apparemment défavorable à l'accusé Laurin.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

L'affaire Christin-Bellefroid s'est terminée hier après-midi devant le juge Choquet. Le juge Choquet a déclaré qu'il n'y avait rien dans la conduite de M. de Bellefroid et de M. Christin, pour justifier l'assaut de l'accusé.

LA BOURSE

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

LA BOURSE

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin. Les cours sont soutenus ce matin.

LES 'TELEGRAPHES'

Les avocats de la cité déclarent que le jugement du recorder devra suivre son cours dans l'affaire des dernières élections municipales.

PERSONNEL

M. A. A. Brunet, M.P., de Sorel, est au voyage. M. G. E. Beauchemin, de Sorel, est au voyage.

BEL ACTE DE COURAGE

M. Alfred Laberge sauve la vie à un jeune garçon. M. Alfred Laberge sauve la vie à un jeune garçon.

CADEUX & DEROME EN FAILLITE

Cette crise financière ne serait que temporaire. Cette crise financière ne serait que temporaire.

JUGEMENTS EN REVISION

Presque tous sont confirmés. Presque tous sont confirmés.

NI MEURTRE NI VICTIME

Une fausse alerte chez les policiers. Une fausse alerte chez les policiers.

LA GLACE

La glace n'a pas encore fondu. La glace n'a pas encore fondu.

LIGNE DE STEAMERS

Entre Montréal et Rotterdam. Entre Montréal et Rotterdam.

LES JOURNALES COOPERATIVES. Au cours de la séance de ce matin, la défense s'est appliquée à éclaircir un témoignage apparemment défavorable à l'accusé Laurin.